

Tél : 01.60.66.18.57  Courriel : Ce.0771774k@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b>  Le 03/11/20  De 18H00 à 19h30
---------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Priscilla JORDA</li> <li>Mme Candice GOMON</li> <li>Mme Amandine DENAMUR</li> </ul>
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Florie GAGNEUX (Maman de Noé en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li> <li>Mme Sylvie NUNES (Maman de Gabrielle en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li> <li>Mme Amandine LÓPEZ MÁLAGA (Maman de Gabriel en GS) Représentante suppléante de parents d'élèves</li> </ul>
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme NOGUES Jenifer</li> </ul>
L'adjoint(e) chargé(e) des affaires scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme MALMANCHE Sophie</li> </ul>
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Pierre WILLEMANN</li> </ul>
<b>Absent(es) excusé(es)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Olivier DURIEUX (IEN)</li> <li>Mme Lucie VAN DER LINDEN (Maman de Romane en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li> </ul>

<b>Président(e) de séance :</b> Mme Amandine DENAMUR	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Priscilla JORDA
---------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école (propositions)**

- Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter ? , les prises de paroles.....)
- Vote du règlement intérieur de l'école.
- Présentation des différentes chartes : laïcité, internet et parent accompagnateur.
- Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes...)
- Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n°1 et PPMS, protocole sanitaire
- Présentation du projet d'école 2018-2021
- Vie de l'école :
  - Les activités régulières (EPS, musique...)
  - Les autres activités
- Coopérative
- Travaux
- Réponses aux questions des parents
- Dates et horaires des prochains conseils d'école

### 1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de paroles.....)

Après un rapide tour de table, le règlement intérieur du conseil d'école est présenté et voté :

Voix pour : 7 ; Voix contre : 0 ; Absentions : 0

Il y a eu une bonne participation aux élections (65%).

### 2. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le **règlement intérieur** a été établi selon le modèle type départemental, seules les modalités particulières ont été ajoutées. De plus cette année, il y a eu des modifications faites suite au vote, cet été, de la loi de la confiance.

- Il est rappelé à l'ensemble des parents d'être vigilants surtout le matin car les enseignantes sont en classe. Il a été demandé aux ATSEM de ne pas ouvrir les portes. Tout retard oblige donc les enseignantes à quitter leur classe pour aller ouvrir aux retardataires.
- Les objets personnels (jouets...) ou de valeur (bijoux...) sont interdits à l'école. L'équipe pédagogique dégage toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration. Tout objet de ce type pourra être confisqué. Les parents seront tenus alors de venir le chercher auprès de la directrice.
- Tout jeu à caractère dangereux est strictement interdit.
- Les écharpes ou foulards sont interdits, seuls les tours de cou simples sont autorisés.
- Si des médicaments doivent transiter via l'école (si un adulte différent vient chercher l'enfant par exemple), ils devront être remis à un adulte de l'école et seront rendus à la personne venant chercher l'enfant. Les médicaments ne devront pas être laissés dans le sac de l'enfant.
- L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires)
- Afin de ne pas perturber l'enseignement, les entrées et sorties d'un élève pour raison médicale se feront au moment des récréations.
- Un paragraphe sur le protocole sanitaire a été ajouté : « En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national »

Le règlement intérieur de l'école est voté :

Voix pour : 8 ; Voix contre : 0 ; Absentions : 0

### 3. Présentation des différentes chartes : laïcité, internet et parent accompagnateur.

**La charte sur la laïcité** est celle proposée par le ministère de l'Education Nationale, elle rappelle les valeurs que l'Ecole doit véhiculer.

**La charte internet** complète celle déjà signée pour l'utilisation d'Educartable, elle rappelle entre autres que l'utilisateur s'engage à ne pas utiliser et télécharger les photos et vidéos présentes sur Educartable pour quelque usage que ce soit.

**La charte du parent accompagnateur** précise les attentes des enseignants envers les parents qui accompagneraient une sortie.

Elles seront mises en ligne sur Educartable et sur le site de la mairie.

### 4. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes...)

Les effectifs actuels :

	Amandine		Candice		Priscilla	
	PS	MS	MS	GS	MS	GS
Garçons	9	3	3	4	4	5
Filles	4	6	6	10	5	10
Total	13	9	9	14	9	15
Effectif par classe	22		23		24	
Effectif école	69					

Prévisions d'effectifs pour l'année 2021-2022 :

Il est prévu le passage de 27 GS en CP. Et une élève de PS déménagera en janvier.

Il y a 15 PS annoncés, ce qui ferait un effectif total de 55 élèves. Il y a chaque année des inscriptions supplémentaires. En espérant qu'elles soient nombreuses comme cela a été le cas ces dernières années.

## 5. Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n°1 et PPMS

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a été réalisé le mardi 29 Septembre. Le lieu de rassemblement est sur le parking des enseignants. Le rassemblement ne doit pas se faire trop près du bâtiment, le point doit être clairement matérialisé. Les élèves doivent être regroupés de façon précise et leurs déplacements doivent être limités. Les enseignantes trouvent toujours que le signal n'est pas assez puissant, il est à peine audible lorsque la classe est en activités avec la porte fermée, ce qui est le cas la majorité du temps. L'exercice incendie a été réalisé après une nuit de pluie et il a été constaté que le sol devant la chaufferie est très glissant quand il est mouillé.

Le PPMS attentat selon un scénario imposé par le Ministère de l'Education Nationale aura lieu avant les vacances de Noël. Le scénario inciterait à une évacuation de l'école. Il sera indiqué aux élèves qu'il s'agit, tout comme le premier exercice incendie, d'apprendre à se protéger d'un danger proche de l'école.

En raison du plan Vigipirate, la directrice demande à tous les enseignants d'avoir une vigilance particulière pour la fermeture des portes en tout temps.

Le protocole sanitaire de l'école étant déjà strict, le nouveau protocole national paru pendant les vacances ne modifie pas beaucoup les habitudes déjà prises. Les classes seront davantage aérées, il sera peut-être nécessaire aux parents de prévoir un pull, sur le temps de classe. Chaque enseignante va adapter le protocole pour l'utilisation du matériel de sa classe.

## Présentation et approbation du projet d'école 2018-2021

### a. Développer le langage

Il s'agit d'améliorer l'expression orale en lien avec l'éducation musicale ainsi que son bagage lexical grâce à des outils construits tout au long du cycle et au travers de la création de l'histoire et des différentes activités avec Célian Faivre, notre intervenant musique.

### b. Développer une rigueur mathématique et scientifique

Il s'agit de se questionner sur le monde pour mieux le comprendre au travers de diverses activités réalisées tout au long du cycle et de structurer sa pensée au travers de jeux et défis mathématiques.

### c. Devenir un élève citoyen

Il s'agit de développer une conscience environnementale ainsi que les compétences dans le domaine du vivre ensemble.

Le projet d'école est approuvé par l'ensemble du conseil. Il sera mis en ligne sur le blog et sur le site de la mairie.

## 6. Vie de l'école :

### a. Les activités régulières (EPS, musique...)

- Célian Faivre, notre intervenant musique, est présent le mardi matin.
- Les MS et les GS ne se rendront finalement pas au dojo durant cette période car les classes ne peuvent pas être mélangées.
- Les interventions des bénévoles de la médiathèque sont suspendues.
- La lecture par les élèves de Mme Estienne ne se fera pas pour le moment.
- Les décloisonnements du lundi après-midi n'auront pas lieu.
- Le temps calme des MS ne se fait plus en commun, chaque enseignante organise un temps calme directement dans sa classe.

### b. Les autres activités

- Mme DENAMUR devrait être déchargée 10 jours dans l'année par Bruno DUPOND. Le planning est fixé pour l'année.
- Cette année, en raison des conditions sanitaires, l'école n'a pas participé comme chaque année à la semaine du goût.
- Le projet de l'année de l'école maternelle est les émotions. Les GS vont commencer l'écriture de l'histoire lors des APC.
- Jeudi 12 Novembre, devrait avoir lieu dans la salle de motricité une journée Kapla financée par Maternelle Active. Cette année, les parents ne pourront pas venir voir l'exposition le soir mais des photos et vidéos seront diffusées sur Educartable. La garderie ne pouvant être déplacée, l'intervention devra commencer à 8h30 et être terminée à

16h30. Les CP ne pourront participer cette année.

- Il n'y aura pas de chorale de Noël cette année. Le Père-Noël déposera les cadeaux financé par la mairie à l'école...
- L'équipe enseignante espère avoir l'occasion de renouveler la sortie financée chaque année par la mairie à la Villette. Nous envisageons la sortie fin mars/début avril.
- La mairie finance également deux spectacles, un de Noël et l'autre sur notre thème de l'année, qui auront lieu
  - a. Jeudi 10 Décembre Le Noël du Yéfou par la compagnie Planète mômes. La compagnie propose de faire 3 représentations, une par classe, et de s'installer dans le dortoir afin de pouvoir commencer dès 8h30.
  - b. En deuxième spectacle : La date est à fixer mais l'équipe souhaite faire revenir la compagnie Planète mômes pour leur spectacle : Que d'émotions pour Simon
- Nous espérons fortement que le spectacle de fin d'année puisse avoir lieu lors de la fête du village le Samedi 19 juin et qu'il sera suivi par la kermesse de Maternelle Active.
- La sortie de fin d'année est en cours de réflexion car Maternelle Active propose de financer entièrement une sortie. Nous réfléchissons à une sortie pédagogique pouvant se rattacher à nos projets de l'année.
- La sortie financée l'année dernière par le parc du Gâtinais à l'ONF devrait être reportée si nous conservons la subvention obtenue l'année dernière.
- L'école maternelle, l'école élémentaire et le collège ont obtenu la labellisation de territoire Etablissement en Démarche de Développement Durable.
- Des caisses de jeux de cours (dinettes, voitures, légo...) sont complétées au fur et à mesure. Actuellement, elles sont accessibles uniquement sur le temps de cantine afin que le délai d'utilisation entre deux groupes différents soit respecté.

## 7. Coopérative

<b>Solde précédent : 2707.07</b>	
Dépenses	Recettes
Régie d'avance : 120€ par classe soit 360€ Adhésion et assurance OCCE : 186.18€ Achats divers : 71.94€	Remboursement sortie cité des sciences avril 2020 annulée : 159.25€ Bénéfices photos : 826.90€ (pas encore comptabilisés)
618.12€	986.15€
<b>Solde actuel : 2233.20€</b>	

Le prochain achat prévu est un bookinou par classe. Ce sont des conteuses de livre sur lequel les maitresses peuvent enregistrer des histoires pour une écoute en autonomie.

## 8. Travaux / Aménagements

- Les petits aménagements demandés tout au long de l'année sont réalisés rapidement par les services techniques et des remerciements leur sont adressés.
- Le tapis sous l'arrivée du toboggan a été remis en place pendant les vacances. Il faudrait prévoir qu'il le soit à régulièrement lors des vacances car il bouge beaucoup.
- L'accumulation d'eau juste devant le portail avec une énorme flaque à contourner est toujours présente. Mme DENAMUR demande à ce que la rigole permettant l'évacuation soit nettoyée très fréquemment car elle se bouche très vite.
- L'ordinateur à destination des enseignants d'élémentaire relié à l'imprimante serait installé dès son arrivée en mairie dans le bureau de Mme Dromigny.
- La mairie va voir pour commander des pieds de chaises en caoutchouc.
- Mme MALMANCHE va demander aux cantonniers de vérifier l'évier de la cuisine qui se bouche régulièrement.
- Une fuite d'eau a été repérée dans les toilettes hommes, la commune indique que le problème va être étudié.
- Une fuite au radiateur de la classe de Mme JORDA va être réparée.
- Les cantonniers vont également essayer de régler le robinet de la classe de Mme DENAMUR qui coule très longtemps, voir qui parfois ne s'arrête pas tout seul.
- La demande de l'équipe enseignante de placer des distributeurs d'essuies mains et de savon dans les classes et les cuisines va être étudiée.

- La lumière de l'alcôve de la classe de Mme DENAMUR ne fonctionne plus, il semblerait que ce soit le détecteur de mouvement qui soit défectueux.

## 9. Réponses aux questions des parents

1. Concernant la constitution des classes, serait-il possible de faire en sorte que les enfants n'aient pas les mêmes maîtresses deux ans de suite ?

La répartition des élèves dépend de l'organisation de l'école. Les deux dernières années, les classes étaient toutes à simple niveau. Cette année, les doubles niveaux étaient obligatoires, certains enfants ont dû rester deux années de suite avec la même enseignante.

2. Quand il pleut, serait-il possible que les enfants jouent en salle de motricité ou sous le préau et ne regardent pas de dessins animés svp ?

L'équipe enseignante comprend la demande des parents et fait en sorte que cela n'arrive que très rarement. Cela n'est arrivé qu'une fois ou deux depuis le début de l'année, soit parce que la pluie battante mouille également sous le préau, soit pour ne pas mélanger les groupes en respect du protocole.

Les dessins animés proposés sont sélectionnés par les enseignantes en fonction du thème de l'année, une séance de langage y est souvent associée tout comme cela serait fait après la lecture d'un album. De plus, il s'agit d'un temps très court.

3. Concernant les grandes sections, y a-t-il un programme commun entre les deux maîtresses pour que les élèves aient les mêmes supports de travail et donc acquis ou connaissances à l'entrée du CP ?

Que ce soit pour les GS, mais aussi pour les autres niveaux, les enseignantes suivent des progressions construites ensemble. Les compétences travaillées sur une période sont donc globalement les mêmes, seules l'approche et les activités proposées diffèrent selon le fonctionnement propre à chaque classe et à chaque enseignante.

4. Les rendez-vous individualisés auront-ils lieu ?

A l'heure actuelle, les enseignantes pensent qu'ils seront maintenus en présentiel. S'il le faut ils seront proposés sous un autre format mais il semble important pour tout le monde que ce temps d'échange soit possible.

## 12. Dates et horaires des prochains conseils d'école

Vendredi 19 Mars 2021 à 18h00

Vendredi 04 Juin 2021 à 18h00